

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE LA BIEVRE**

**SEANCE DU MARDI 10 SEPTEMBRE 2019**

**2019.09.10 – 1/4 Délibération relative à la création de deux postes d'animateurs au sein de la cellule d'animation du SMBVB**

Le dix septembre deux mille dix-neuf, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre, se sont réunis, en la Mairie de Fresnes, dans la salle du Conseil Municipal, en séance ouverte par son Président, Monsieur Christian MÉTAIRIE, sur convocation individuelle en date du trois septembre deux mille dix-neuf.

Nombre de présents : 07  
Nombre de pouvoirs : 13  
Nombre de représentants : 59

En vertu de l'article L. 2121-17 du CGCT, après une première convocation régulièrement faite selon les dispositions des articles L. 2121-10 à L. 2121-12, le quorum n'ayant pas été atteint, le Comité Syndical, à nouveau convoqué, délibère valablement sans condition de quorum.

**Étaient présents :**

SIAVB, M. Jean-Laurent ANDRÉANI, Secrétaire ;  
SIAVB, M. Jean-Paul BERTHELOT, Vice-Président ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, Mme Dominique BARJOU, Vice-Présidente ;  
SIAB, M. Jean-Paul BERTHELOT, Vice-Président ;  
Établissement Public Territorial Vallée Sud-Grand Paris, Mme Armelle COTTENCEAU-BREHAMET, Déléguée titulaire  
Établissement public territorial Vallée Sud – Grand Paris (92), Mme Pascale MÉKER, Déléguée titulaire ;  
Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre, M. Luc PEYRE, Délégué titulaire ;

**Avaient donné pouvoir :**

Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre, M. Fatah AGGOUNE, Délégué titulaire à MÉTAIRIE ;  
Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, M. Jean-Didier BERGER, Délégué titulaire à ANDRÉANI ;  
Conseil Départemental du Val-de-Marne, M. Fernand BERSON, délégué titulaire à PEYRE ;  
Établissement public territorial du Grand-Paris Seine Ouest (92), Mme Francine LUCCHINI, déléguée titulaire à BERTHELOT ;  
Conseil Départemental du Val-de-Marne, M. Christian MÉTAIRIE, Président à BERTHELOT ;  
Saint-Quentin-en-Yvelines – Terre d'innovations, M. Jean-Pierre PLUYAUD, Assesseur à BARJOU ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, Mme Sylvie PIGANEAU, Déléguée titulaire à BERTHELOT ;  
Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, M. Laurent VASTEL, Délégué titulaire à COTTENCEAU-BREHAMET ;  
Conseil Départemental du Val-de-Marne, Mme Hélène DE COMARMOND, Déléguée titulaire à BARJOU ;  
Établissement public territorial Grand-Orly-Seine-Bièvre, M. Grégoire DE LASTEYRIE, Délégué titulaire à ANDRÉANI ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, M. Vincent JEANBRUN, Délégué titulaire à PEYRE ;  
Conseil départemental des Hauts-de-Seine (92), Mme Nathalie LÉANDRI, Déléguée titulaire à BERTHELOT ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, Mme Isabelle PERDEREAU, Délégué titulaire à COTTENCEAU-BREHAMET ;

**Étaient excusés :**

Saint-Quentin-en-Yvelines, terre d'innovations, M. Roger ADELAÏDE, Délégué titulaire ;  
SYB, M. Djamel ALI-BELHADJ, Vice-Président ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, Mme Charlotte BAELDE, Déléguée titulaire ;  
Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, Mme Anne-Christine BATAILLE, Déléguée titulaire  
Saint-Quentin-en-Yvelines, terre d'innovations, Mme Suzanne BLANC, Déléguée titulaire ;  
Établissement public territorial Vallée Sud-Grand Paris (92), M Benoît BLOT, Délégué titulaire ;  
Établissement public territorial Vallée Sud-Grand Paris (92), Mme Chantal BRAULT, Déléguée titulaire ;  
Établissement public territorial Grand-Orly-Seine-Bièvre, M. Simon BURKOVIC, Déléguée titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, Mme Anne CABRIT, Déléguée titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, M. Michel CAFFIN, Délégué titulaire ;  
Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre, Mme Marie CHAVANON, Déléguée titulaire ;  
Ville de Paris (75), M. Jérôme COUMET, Délégué titulaire ;  
Ville de Paris (75), M. François-David CRAVENNE, Délégué titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, M François DAMERVAL, Délégué titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, Mme Nathalie DELEPAULE, Déléguée titulaire ;  
Établissement public territorial Vallée Sud-Grand Paris (92), Mme Sylvie DONGER, Déléguée titulaire ;  
Saint-Quentin-en-Yvelines, terre d'innovations (78), Mme Sandrine GRANDGAMBE, Déléguée titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, Mme Audrey GUIBERT, Déléguée titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, M. Fabien GUILLAUD-BATAILLE, Déléguée titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, M. Gérard HÉBERT, Délégué titulaire ;  
SIAAP, M. Abraham JOHNSON, Délégué titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, Mme Vanessa JUILLE, Déléguée titulaire ;  
Commune de Paris, Mme Pénélope KOMITES, Déléguée titulaire ;  
Saint-Quentin-en-Yvelines, terre d'innovations (78), Mme Patricia LABE, Déléguée titulaire ;

*Établissement public territorial Vallée Sud-Grand Paris, M. Jean-Yves LE BOURHIS, Délégué titulaire ;  
Établissement public territorial Grand-Orly-Seine-Bièvre, M. Patrick LEROY, Délégué titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, M. Benoît MARQUAILLE, Déléguée titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, Mme Loubna MÉLIANE, Déléguée titulaire ;  
Conseil Départemental du Val de Marne (94), Mme Flore MUNCK, Déléguée titulaire ;  
SIAVB, M. Laurent POUJOL, Délégué titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, M. Arnaud RICHARD, Délégué titulaire ;  
SIAVB, M. Christian SEGERS, délégué titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, M. Nicolas TARDY-JOUBERT, Délégué titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, Mme Isabelle THIS-SAINT-JEAN, Déléguée titulaire ;  
SIAAP, M. Patrick TRÉMÈGE, Délégué titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, M. Jean-François VIGIER, Délégué titulaire ;*

**Assistait également :**

*SMBVB, Mme Maëva RODIER, Directrice du SMBVB et animatrice SAGE Bièvre ;  
SMBVB, Mme Sandrine BENARBIA, Responsable Administrative et Financière ;  
Ville de Paris, Mme Marion DELARBRE ;*

- 
- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu** le Code de l'Environnement et, notamment ses articles L 211-1, L 212-1 à L 212-2 relatifs aux Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et L 212-3 à L 212-11 relatifs aux Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) ;
- Vu** la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- Vu** la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, et notamment son article 3, 34 et 53 ;
- Vu** la Loi n°2004-338 du 21 avril 2004 portant transposition en droit français de la Directive Cadre Européenne 2000/60/CE du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau ;
- Vu** la Loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques ;
- Vu** le Décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et relatif aux agents non titulaires de la Fonction Publique Territoriale ;
- Vu** le Décret n°90-126 du 9 février 1990 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux ;
- Vu** le Décret n° 2007-1213 du 10 août 2007 relatif aux Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) modifiant le Code de l'Environnement
- Vu** l'Arrêté Préfectoral n° 2003/4625 du 1<sup>er</sup> décembre 2003, portant création du Syndicat Mixte d'Etudes et de Programmation pour l'élaboration du projet d'aménagement de la Vallée de la Bièvre, Rivière d'Ile de France ;
- Vu** l'Arrêté Préfectoral n° 2007/2162 du 12 juin 2007, portant modification des statuts du Syndicat Mixte d'Etudes et de Programmation pour l'élaboration du projet d'aménagement de la Vallée de la Bièvre, Rivière d'Ile de France, dénommé dorénavant Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre ;
- Vu** l'Arrêté Inter préfectoral n° n° 2015/1921 modifiant l'arrêté inter-préfectoral N°2007/4767 fixant le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Bièvre ;
- Vu** l'Arrêté Préfectoral n° 2018/3096 du 20 septembre 2018 portant désignation des membres de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE de la Bièvre ;
- Vu** les Statuts du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre ;
- Vu** l'arrêté inter-préfectoral n° 2018/2681 du 1<sup>er</sup> août 2018 portant modification des statuts du Syndicat mixte du bassin versant de la Bièvre ;
- Vu** la délibération n° 19.05.29 – 4/12 du 29 mai 2019 relative à l'adoption du Budget Supplémentaire 2019 ;

**Vu** la délibération n°2019.05.29 – 11/12 du 29 mai 2019 autorisant Monsieur le président à solliciter l'aide de l'AESN pour le poste Contrat Bièvre ;

**Vu** la délibération n°2019.05.29 – 12/12 du 29 mai 2019 autorisant Monsieur le président à solliciter l'aide de l'AESN pour le poste d'animateur gestion des eaux pluviales ;

**Vu** le XI<sup>ème</sup> programme de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) 2019-2024, approuvé par son Conseil d'Administration le 09 octobre 2018, prévoyant l'attribution d'une subvention de 50% pour l'élaboration et l'animation des contrats « Eau et Climat » ;

**Vu** le tableau des effectifs du Syndicat Mixte ;

**Considérant** le besoin de moyens supplémentaires au sein de la cellule d'animation du SMBVB ;

**Entendu** le rapport de Monsieur Christian MÉTAIRIE, Président du Syndicat Mixte ;

Sur proposition de Monsieur le Président,

**Le Comité Syndical délibère, et,**

**Article 1 :** Décide, à compter du 10 septembre 2019, la création de deux postes suivants au tableau des effectifs :

**INGÉNIEUR TERRITORIAL A TEMPS COMPLET : +2**

**Article 2 :** Décide, qu'à défaut de candidat titulaire, ce poste pourra être occupé par un contractuel, selon les conditions suivantes :

EMPLOI	NIVEAU DE DIPLOME	REMUNERATION
Animateur gestion des eaux pluviales	Bac + 4/5 dans le domaine de l'environnement et de l'aménagement	Compris entre IB 441/IM 388 et IB 686/IM 570 du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux + régime indemnitaire selon expérience
Animateur contrat	Bac + 4/5 dans le domaine de l'eau et de l'environnement	Compris entre IB 441/IM 388 et IB 686/IM 570 du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux + régime indemnitaire selon expérience


**Article 3 :** Dit que la dépense correspondante est inscrite au Budget de l'exercice en cours (notamment au Chapitre 012 – Charges de personnel) ;

**Article 4 :** Charge le Président d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

**Dont acte : adoptée à l'unanimité**

À l'Haÿ-les-Roses, le 10 septembre 2019,

Le Président du SMBVB,



Christian MÉTAIRIE

La présente délibération est certifiée exécutoire

Étant transmise en Préfecture le :

Et affichée le :

Le Président du SMBVB,



Christian MÉTAIRIE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE LA BIEVRE**

**SEANCE DU MARDI 10 SEPTEMBRE 2019**

**2019.09.10 – 2/4 Délibération portant adhésion à la prestation sociale du CNAS**

Le dix septembre deux mille dix-neuf, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre, se sont réunis, en la Mairie de Fresnes, dans la salle du Conseil Municipal, en séance ouverte par son Président, Monsieur Christian MÉTAIRIE, sur convocation individuelle en date du trois septembre deux mille dix-neuf.

Nombre de présents : 07  
Nombre de pouvoirs : 13  
Nombre de représentants : 59

En vertu de l'article L. 2121-17 du CGCT, après une première convocation régulièrement faite selon les dispositions des articles L. 2121-10 à L. 2121-12, le quorum n'ayant pas été atteint, le Comité Syndical, à nouveau convoqué, délibère valablement sans condition de quorum.

**Étaient présents :**

SIAVB, M. Jean-Laurent ANDRÉANI, Secrétaire ;  
SIAVB, M. Jean-Paul BERTHELOT, Vice-Président ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, Mme Dominique BARJOU, Vice-Présidente ;  
SIAB, M. Jean-Paul BERTHELOT, Vice-Président ;  
Établissement Public Territorial Vallée Sud-Grand Paris, Mme Armelle COTTENCEAU-BREHAMET, Déléguée titulaire  
Établissement public territorial Vallée Sud – Grand Paris (92), Mme Pascale MÉKER, Déléguée titulaire ;  
Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre, M. Luc PEYRE, Délégué titulaire ;

**Avaient donné pouvoir :**

Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre, M. Fatah AGGOUNE, Délégué titulaire à MÉTAIRIE ;  
Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, M. Jean-Didier BERGER, Délégué titulaire à ANDRÉANI ;  
Conseil Départemental du Val-de-Marne, M. Fernand BERSON, délégué titulaire à PEYRE ;  
Établissement public territorial du Grand-Paris Seine Ouest (92), Mme Francine LUCCHINI, déléguée titulaire à BERTHELOT ;  
Conseil Départemental du Val-de-Marne, M. Christian MÉTAIRIE, Président à BERTHELOT ;  
Saint-Quentin-en-Yvelines – Terre d'innovations, M. Jean-Pierre PLUYAUD, Assesseur à BARJOU ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, Mme Sylvie PIGANEAU, Déléguée titulaire à BERTHELOT ;  
Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, M. Laurent VASTEL, Délégué titulaire à COTTENCEAU-BREHAMET ;  
Conseil Départemental du Val-de-Marne, Mme Hélène DE COMARMOND, Déléguée titulaire à BARJOU ;  
Établissement public territorial Grand-Orly-Seine-Bièvre, M. Grégoire DE LASTEYRIE, Délégué titulaire à ANDRÉANI ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, M. Vincent JEANBRUN, Délégué titulaire à PEYRE ;  
Conseil départemental des Hauts-de-Seine (92), Mme Nathalie LÉANDRI, Déléguée titulaire à BERTHELOT ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, Mme Isabelle PERDEREAU, Délégué titulaire à COTTENCEAU-BREHAMET ;

**Étaient excusés :**

Saint-Quentin-en-Yvelines, terre d'innovations, M. Roger ADELAÏDE, Délégué titulaire ;  
SYB, M. Djamel ALI-BELHADJ, Vice-Président ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, Mme Charlotte BAELDE, Déléguée titulaire ;  
Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, Mme Anne-Christine BATAILLE, Déléguée titulaire  
Saint-Quentin-en-Yvelines, terre d'innovations, Mme Suzanne BLANC, Déléguée titulaire ;  
Établissement public territorial Vallée Sud-Grand Paris (92), M Benoît BLOT, Délégué titulaire ;  
Établissement public territorial Vallée Sud-Grand Paris (92), Mme Chantal BRAULT, Déléguée titulaire ;  
Établissement public territorial Grand-Orly-Seine-Bièvre, M. Simon BURKOVIC, Déléguée titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, Mme Anne CABRIT, Déléguée titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, M. Michel CAFFIN, Délégué titulaire ;  
Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre, Mme Marie CHAVANON, Déléguée titulaire ;  
Ville de Paris (75), M. Jérôme COUMET, Délégué titulaire ;  
Ville de Paris (75), M. François-David CRAVENNE, Délégué titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, M François DAMERVAL, Délégué titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, Mme Nathalie DELEPAULE, Déléguée titulaire ;  
Établissement public territorial Vallée Sud-Grand Paris (92), Mme Sylvie DONGER, Déléguée titulaire ;  
Saint-Quentin-en-Yvelines, terre d'innovations (78), Mme Sandrine GRANDGAMBE, Déléguée titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, Mme Audrey GUIBERT, Déléguée titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, M. Fabien GUILLAUD-BATAILLE, Déléguée titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, M. Gérard HÉBERT, Délégué titulaire ;  
SIAAP, M. Abraham JOHNSON, Délégué titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, Mme Vanessa JUILLE, Déléguée titulaire ;  
Commune de Paris, Mme Pénélope KOMITES, Déléguée titulaire ;  
Saint-Quentin-en-Yvelines, terre d'innovations (78), Mme Patricia LABE, Déléguée titulaire ;  
Établissement public territorial Vallée Sud-Grand Paris, M. Jean-Yves LE BOURHIS, Délégué titulaire ;

*Établissement public territorial Grand-Orly-Seine-Bièvre, M. Patrick LEROY, Délégué titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, M Benoît MARQUAILLE, Déléguée titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, Mme Loubna MÉLIANE, Déléguée titulaire ;  
Conseil Départemental du Val de Marne (94), Mme Flore MUNCK, Déléguée titulaire ;  
SIAVB, M. Laurent POUJOL, Délégué titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, M. Arnaud RICHARD, Délégué titulaire ;  
SIAVB, M. Christian SEGERS, délégué titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, M. Nicolas TARDY-JOUBERT, Délégué titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, Mme Isabelle THIS-SAINT-JEAN, Déléguée titulaire ;  
SIAAP, M. Patrick TRÉMÈGE, Délégué titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, M. Jean-François VIGIER, Délégué titulaire ;*

**Assistait également :**

*SMBVB, Mme Maëva RODIER, Directrice du SMBVB et animatrice SAGE Bièvre ;  
SMBVB, Mme Sandrine BENARBIA, Responsable Administrative et Financière ;  
Ville de Paris, Mme Marion DELARBRE ;*

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral n° 2003/4625 du 1er décembre 2003, portant création du Syndicat Mixte d'Etudes et de Programmation pour l'élaboration du projet d'aménagement de la Vallée de la Bièvre, Rivière d'Ile de France ;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral n° 2007/2162 du 12 juin 2007, portant modification des statuts du Syndicat Mixte d'Etudes et de Programmation pour l'élaboration du projet d'aménagement de la Vallée de la Bièvre, Rivière d'Ile de France, dénommé dorénavant Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre ;

**Vu** les Statuts du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre ;

**Vu** l'arrêté inter-préfectoral n° 2018/2681 du 1er aout 2018 portant modification des statuts du Syndicat mixte du bassin versant de la Bièvre ;

**Vu** l'Article 70 de la loi N° 2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale selon lequel : « l'assemblée délibérante de chaque collectivité territoriale ou le conseil d'administration d'un établissement public local détermine le type des actions et le montant des dépenses qu'il entend engager pour la réalisation des prestations prévues à l'article 9 de la loi N° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, ainsi que les modalités de leur mise en œuvre ».

**Vu** l'Article 71 de la loi N° 2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale qui vient compléter la liste des dépenses obligatoires fixée par le code général des collectivités territoriales en prévoyant que les dépenses afférentes aux prestations sociales ont un caractère obligatoire.

**Vu** l'Article 25 de la loi N° 2001-2 du 3 janvier 2001 relative à la résorption de l'emploi précaire et à la modernisation du recrutement dans la fonction publique ainsi qu'au temps de travail dans la fonction publique territoriale : les collectivités locales et leurs établissements publics peuvent confier à titre exclusif la gestion de tout ou partie des prestations dont bénéficient les agents à des organismes à but non lucratif ou à des associations nationales ou locales régies par la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association.

**Vu** les modalités d'adhésion au CNAS,

**Vu** la convention d'adhésion au CNAS,

**Considérant** l'intérêt de rejoindre ce contrat cadre, en vue de faire bénéficier aux agents de la collectivité de prestations d'actions sociales,

Sur proposition de Monsieur le Président,

**Le Comité Syndical délibère, et,**

**Article 1 : Décide de se doter d'une action sociale permettant aux salariés de bénéficier de prestations sociales à des tarifs privilégiés, et à cet effet d'adhérer au CNAS à compter du : 1er septembre 2019, cette adhésion étant renouvelée annuellement par tacite reconduction ;**

**Article 2 : Autorise** le Président à signer le bulletin d'adhésion, ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

**Article 3 :** Décide de verser au CNAS une cotisation correspondant à 207 euros par an et par agent ;

**Article 4 :** Décide de désigner comme correspondant le /la responsable administratif et financier, relais de proximité entre le CNAS, l'adhérent et les bénéficiaires, dont la mission consiste à présenter l'offre du CNAS auprès des bénéficiaires, conseiller et accompagner ces derniers et assurer la gestion de l'adhésion.

**Dont acte : adoptée à l'unanimité**

À l'Haÿ-les-Roses, le 10 septembre 2019,

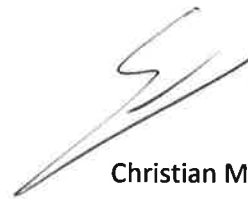
Le Président du SMBVB,



Christian MÉTAIRIE

La présente délibération est certifiée exécutoire  
Étant transmise en Préfecture le :  
Et affichée le :

Le Président du SMBVB,



Christian MÉTAIRIE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE LA BIEVRE**

**SEANCE DU MARDI 10 SEPTEMBRE 2019**

**2019.09.10 – 3/4 Délibération autorisant le Président de signer le protocole d'engagement pour la baignade en Seine**

Le dix septembre deux mille dix-neuf, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre, se sont réunis, en la Mairie de Fresnes, dans la salle du Conseil Municipal, en séance ouverte par son Président, Monsieur Christian MÉTAIRIE, sur convocation individuelle en date du trois septembre deux mille dix-neuf.

Nombre de présents : 07  
Nombre de pouvoirs : 13  
Nombre de représentants : 59

En vertu de l'article L. 2121-17 du CGCT, après une première convocation régulièrement faite selon les dispositions des articles L. 2121-10 à L. 2121-12, le quorum n'ayant pas été atteint, le Comité Syndical, à nouveau convoqué, délibère valablement sans condition de quorum.

**Étaient présents :**

SIAVB, M. Jean-Laurent ANDRÉANI, Secrétaire ;  
SIAVB, M. Jean-Paul BERTHELOT, Vice-Président ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, Mme Dominique BARJOU, Vice-Présidente ;  
SIAB, M. Jean-Paul BERTHELOT, Vice-Président ;  
Établissement Public Territorial Vallée Sud-Grand Paris, Mme Armelle COTTENCEAU-BREHAMET, Déléguée titulaire  
Établissement public territorial Vallée Sud – Grand Paris (92), Mme Pascale MÉKER, Déléguée titulaire ;  
Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre, M. Luc PEYRE, Délégué titulaire ;

**Avaient donné pouvoir :**

Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre, M. Fatah AGGOUNE, Délégué titulaire à MÉTAIRIE ;  
Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, M. Jean-Didier BERGER, Délégué titulaire à ANDRÉANI ;  
Conseil Départemental du Val-de-Marne, M. Fernand BERSON, délégué titulaire à PEYRE ;  
Établissement public territorial du Grand-Paris Seine Ouest (92), Mme Francine LUCCHINI, déléguée titulaire à BERTHELOT ;  
Conseil Départemental du Val-de-Marne, M. Christian MÉTAIRIE, Président à BERTHELOT ;  
Saint-Quentin-en-Yvelines – Terre d'innovations, M. Jean-Pierre PLUYAUD, Assesseur à BARJOU ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, Mme Sylvie PIGANEAU, Déléguée titulaire à BERTHELOT ;  
Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, M. Laurent VASTEL, Délégué titulaire à COTTENCEAU-BREHAMET ;  
Conseil Départemental du Val-de-Marne, Mme Hélène DE COMARMOND, Déléguée titulaire à BARJOU ;  
Établissement public territorial Grand-Orly-Seine-Bièvre, M. Grégoire DE LASTEYRIE, Délégué titulaire à ANDRÉANI ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, M. Vincent JEANBRUN, Délégué titulaire à PEYRE ;  
Conseil départemental des Hauts-de-Seine (92), Mme Nathalie LÉANDRI, Déléguée titulaire à BERTHELOT ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, Mme Isabelle PERDEREAU, Délégué titulaire à COTTENCEAU-BREHAMET ;

**Étaient excusés :**

Saint-Quentin-en-Yvelines, terre d'innovations, M. Roger ADELAÏDE, Délégué titulaire ;  
SYB, M. Djamal ALI-BELHADJ, Vice-Président ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, Mme Charlotte BAELDE, Déléguée titulaire ;  
Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, Mme Anne-Christine BATAILLE, Déléguée titulaire  
Saint-Quentin-en-Yvelines, terre d'innovations, Mme Suzanne BLANC, Déléguée titulaire ;  
Établissement public territorial Vallée Sud-Grand Paris (92), M Benoît BLOT, Délégué titulaire ;  
Établissement public territorial Vallée Sud-Grand Paris (92), Mme Chantal BRAULT, Déléguée titulaire ;  
Établissement public territorial Grand-Orly-Seine-Bièvre, M. Simon BURKOVIC, Déléguée titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, Mme Anne CABRIT, Déléguée titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, M. Michel CAFFIN, Délégué titulaire ;  
Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre, Mme Marie CHAVANON, Déléguée titulaire ;  
Ville de Paris (75), M. Jérôme COUMET, Délégué titulaire ;  
Ville de Paris (75), M. François-David CRAVENNE, Délégué titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, M François DAMERVAL, Délégué titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, Mme Nathalie DELEPAULE, Déléguée titulaire ;  
Établissement public territorial Vallée Sud-Grand Paris (92), Mme Sylvie DONGER, Déléguée titulaire ;  
Saint-Quentin-en-Yvelines, terre d'innovations (78), Mme Sandrine GRANDGAMBE, Déléguée titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, Mme Audrey GUIBERT, Déléguée titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, M. Fabien GUILLAUD-BATAILLE, Déléguée titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, M. Gérard HÉBERT, Délégué titulaire ;  
SIAAP, M. Abraham JOHNSON, Délégué titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, Mme Vanessa JUILLE, Déléguée titulaire ;  
Commune de Paris, Mme Pénélope KOMITES, Déléguée titulaire ;  
Saint-Quentin-en-Yvelines, terre d'innovations (78), Mme Patricia LABE, Déléguée titulaire ;  
Établissement public territorial Vallée Sud-Grand Paris, M. Jean-Yves LE BOURHIS, Délégué titulaire ;  
Établissement public territorial Grand-Orly-Seine-Bièvre, M. Patrick LEROY, Délégué titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, M Benoît MARQUAILLE, Déléguée titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, Mme Loubna MÉLIANE, Déléguée titulaire ;  
Conseil Départemental du Val de Marne (94), Mme Flore MUNCK, Déléguée titulaire ;  
SIAVB, M. Laurent POUJOL, Délégué titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, M. Arnaud RICHARD, Délégué titulaire ;  
SIAVB, M. Christian SEGERS, délégué titulaire ;

Conseil Régional d'Ile-de-France, M. Nicolas TARDY-JOUBERT, Délégué titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, Mme Isabelle THIS-SAINT-JEAN, Déléguée titulaire ;  
SIAAP, M. Patrick TRÉMÈGE, Délégué titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, M. Jean-François VIGIER, Délégué titulaire ;  
Assistait également :  
SMBVB, Mme Maëva RODIER, Directrice du SMBVB et animatrice SAGE Bièvre ;  
SMBVB, Mme Sandrine BENARBIA, Responsable Administrative et Financière ;  
Ville de Paris, Mme Marion DELARBRE ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral n° 2003/4625 du 1er décembre 2003, portant création du Syndicat Mixte d'Etudes et de Programmation pour l'élaboration du projet d'aménagement de la Vallée de la Bièvre, Rivière d'Ile de France ;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral n° 2007/2162 du 12 juin 2007, portant modification des statuts du Syndicat Mixte d'Etudes et de Programmation pour l'élaboration du projet d'aménagement de la Vallée de la Bièvre, Rivière d'Ile de France, dénommé dorénavant Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre ;

**Vu** les Statuts du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre ;

**Vu** l'arrêté inter-préfectoral n° 2018/2681 du 1er aout 2018 portant modification des statuts du Syndicat mixte du bassin versant de la Bièvre ;

**Vu** le projet de protocole d'engagement ci-annexé ;

**Considérant** que la qualité de l'eau de la Bièvre a un impact sur la qualité de l'eau de la Seine et notamment sur certains sites de baignades identifiés en Seine,

**Considérant** que le Syndicat Mixte a vocation à participer à l'amélioration et au partage de la connaissance en poursuivant les études nécessaires à l'amélioration de la connaissance des réseaux, de leur fonctionnement et des points de déversements des pollutions dans la Bièvre.

**Considérant** que la réduction des rejets permanents et temporaires d'eaux usées dans la Bièvre et ses affluents est un objectif inscrit au SAGE de la Bièvre (dispositions 27 à 29)

**Entendu** le rapport de Monsieur MÉTAIRIE Christian, Président du Syndicat Mixte ;

**Sur proposition** de Monsieur le Président,

**Le Comité Syndical délibère, et,**

**Article 1 :** Autorise le Président à signer le protocole d'engagement ci-joint ;

**Article 2 :** Dit que le SMBVB s'engage à participer à l'amélioration et au partage de la connaissance en poursuivant les études nécessaires à l'amélioration de la connaissance des réseaux, de leur fonctionnement et des points de déversements des pollutions dans la Bièvre ;

**Article 3 :** Charge le Président d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes ;

**Dont acte : adoptée à l'unanimité**

À l'Haÿ-les-Roses, le 10 septembre 2019,

Le Président du SMBVB,



Christian MÉTAIRIE

La présente délibération est certifiée exécutoire  
Étant transmise en Préfecture le :  
Et affichée le :

Le Président du SMBVB,



Christian MÉTAIRIE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE LA BIEVRE**

**SEANCE DU MARDI 10 SEPTEMBRE 2019**

**2019.09.10 – 4/4 Délibération portant approbation de la décision modificative n°1 de l'exercice 2019**

Le dix septembre deux mille dix-neuf, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre, se sont réunis, en la Mairie de Fresnes, dans la salle du Conseil Municipal, en séance ouverte par son Président, Monsieur Christian MÉTAIRIE, sur convocation individuelle en date du trois septembre deux mille dix-neuf.

Nombre de présents :	07
Nombre de pouvoirs :	13
Nombre de représentants	59

En vertu de l'article L. 2121-17 du CGCT, après une première convocation régulièrement faite selon les dispositions des articles L. 2121-10 à L. 2121-12, le quorum n'ayant pas été atteint, le Comité Syndical, à nouveau convoqué, délibère valablement sans condition de quorum.

**Étaient présents :**

SIAVB, M. Jean-Laurent ANDRÉANI, Secrétaire ;  
SIAVB, M. Jean-Paul BERTHELOT, Vice-Président ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, Mme Dominique BARJOU, Vice-Présidente ;  
SIAB, M. Jean-Paul BERTHELOT, Vice-Président ;  
Établissement Public Territorial Vallée Sud-Grand Paris, Mme Armelle COTTENCEAU-BREHAMET, Déléguée titulaire  
Établissement public territorial Vallée Sud – Grand Paris (92), Mme Pascale MÉKER, Déléguée titulaire ;  
Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre, M. Luc PEYRE, Délégué titulaire ;

**Avaient donné pouvoir :**

Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre, M. Fatah AGGOUNE, Délégué titulaire à MÉTAIRIE ;  
Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, M. Jean-Didier BERGER, Délégué titulaire à ANDRÉANI ;  
Conseil Départemental du Val-de-Marne, M. Fernand BERSON, délégué titulaire à PEYRE ;  
Établissement public territorial du Grand-Paris Seine Ouest (92), Mme Francine LUCCHINI, déléguée titulaire à BERTHELOT ;  
Conseil Départemental du Val-de-Marne, M. Christian MÉTAIRIE, Président à BERTHELOT ;  
Saint-Quentin-en-Yvelines – Terre d'innovations, M. Jean-Pierre PLUYAUD, Assesseur à BARJOU ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, Mme Sylvie PIGANEAU, Déléguée titulaire à BERTHELOT ;  
Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, M. Laurent VASTEL, Délégué titulaire à COTTENCEAU-BREHAMET ;  
Conseil Départemental du Val-de-Marne, Mme Hélène DE COMARMOND, Déléguée titulaire à BARJOU ;  
Établissement public territorial Grand-Orly-Seine-Bièvre, M. Grégoire DE LASTEYRIE, Délégué titulaire à ANDRÉANI ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, M. Vincent JEANBRUN, Délégué titulaire à PEYRE ;  
Conseil départemental des Hauts-de-Seine (92), Mme Nathalie LÉANDRI, Déléguée titulaire à BERTHELOT ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, Mme Isabelle PERDEREAU, Délégué titulaire à COTTENCEAU-BREHAMET ;

**Étaient excusés :**

Saint-Quentin-en-Yvelines, terre d'innovations, M. Roger ADELAÏDE, Délégué titulaire ;  
SYB, M. Djamaï ALI-BELHADJ, Vice-Président ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, Mme Charlotte BAELDE, Déléguée titulaire ;  
Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, Mme Anne-Christine BATAILLE, Déléguée titulaire  
Saint-Quentin-en-Yvelines, terre d'innovations, Mme Suzanne BLANC, Déléguée titulaire ;  
Établissement public territorial Vallée Sud-Grand Paris (92), M Benoît BLOT, Délégué titulaire ;  
Établissement public territorial Vallée Sud-Grand Paris (92), Mme Chantal BRAULT, Déléguée titulaire ;  
Établissement public territorial Grand-Orly-Seine-Bièvre, M. Simon BURKOVIC, Déléguée titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, Mme Anne CABRIT, Déléguée titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, M. Michel CAFFIN, Délégué titulaire ;  
Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre, Mme Marie CHAVANON, Déléguée titulaire ;  
Ville de Paris (75), M. Jérôme COUMET, Délégué titulaire ;  
Ville de Paris (75), M. François-David CRAVENNE, Délégué titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, M François DAMERVAL, Délégué titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, Mme Nathalie DELEPAULE, Déléguée titulaire ;  
Établissement public territorial Vallée Sud-Grand Paris (92), Mme Sylvie DONGER, Déléguée titulaire ;  
Saint-Quentin-en-Yvelines, terre d'innovations (78), Mme Sandrine GRANDGAMBE, Déléguée titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, Mme Audrey GUIBERT, Déléguée titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, M. Fabien GUILLAUD-BATAILLE, Délégué titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, M. Gérard HÉBERT, Délégué titulaire ;  
SIAAP, M. Abraham JOHNSON, Délégué titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, Mme Vanessa JUILLE, Déléguée titulaire ;  
Commune de Paris, Mme Pénélope KOMITES, Déléguée titulaire ;  
Saint-Quentin-en-Yvelines, terre d'innovations (78), Mme Patricia LABE, Déléguée titulaire ;  
Établissement public territorial Vallée Sud-Grand Paris, M. Jean-Yves LE BOURHIS, Délégué titulaire ;  
Établissement public territorial Grand-Orly-Seine-Bièvre, M. Patrick LEROY, Délégué titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, M Benoît MARQUAILLE, Déléguée titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, Mme Loubna MÉLIANE, Déléguée titulaire ;  
Conseil Départemental du Val de Marne (94), Mme Flore MUNCK, Déléguée titulaire ;  
SIAVB, M. Laurent POUJOL, Délégué titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, M. Arnaud RICHARD, Délégué titulaire ;  
SIAVB, M. Christian SEGERS, délégué titulaire ;

Conseil Régional d'Ile-de-France, M. Nicolas TARDY-JOUBERT, Délégué titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, Mme Isabelle THIS-SAINT-JEAN, Déléguée titulaire ;  
SIAAP, M. Patrick TRÉMÈGE, Délégué titulaire ;  
Conseil Régional d'Ile-de-France, M. Jean-François VIGIER, Délégué titulaire ;

Assistait également :

SMBVB, Mme Maëva RODIER, Directrice du SMBVB et animatrice SAGE Bièvre ;  
SMBVB, Mme Sandrine BENARBIA, Responsable Administrative et Financière ;  
Ville de Paris, Mme Marion DELARBRE ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 5721-1 et suivants ;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral n° 2003/4625 du 1er décembre 2003, portant création du Syndicat Mixte d'Études et de Programmation pour l'élaboration du projet d'aménagement de la Vallée de la Bièvre, Rivière d'Ile de France ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 2007/2162 du 12 juin 2007, portant modification des statuts du Syndicat Mixte d'Études et de Programmation pour l'élaboration du projet d'aménagement de la Vallée de la Bièvre, Rivière d'Ile de France, dénommé dorénavant Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre ;

**Vu** les statuts du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre ;

**Vu** l'arrêté inter-préfectoral n° 2018/2681 du 1er août 2018 portant modification des statuts du Syndicat mixte du bassin versant de la Bièvre ;

**Vu** le budget primitif de l'exercice 2019 et le budget supplémentaire de l'exercice 2019 ;

**Considérant** la nécessité d'une décision modificative pour procéder à l'ajout des crédits sur le 040, 042 et 65888 au budget de l'exercice 2019 ;

**Sur proposition** de Monsieur le Président ;

**Le Comité Syndical délibère, et,**

**Article 1 :** approuve la décision modificative n°1 de l'exercice 2019 du budget du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre ;

**Article 2 :** Charge Monsieur le Président ou toute personne habilitée par lui d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

**Dont acte : adoptée à l'unanimité**

À l'Hay-les-Roses, le 10 septembre 2019,

Le Président du SMBVB,



Christian MÉTAIRIE

La présente délibération est certifiée exécutoire  
Étant transmise en Préfecture le :  
Et affichée le :

Le Président du SMBVB,



Christian MÉTAIRIE